adresser en son nom de vives félicitations et des remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui, sous votre autorité, travaillent au salut des âmes.

En effet, comme le proclame le Suint-Père dans cette mê ne Encyclique, des fruits abond ints et très consolants, non seulement pour chaque fidèle en particulier, mais pour toute la famille chrétienne et même pour le geure humant tout entier, doivent résulter de cette Consécration solennelle; il en a la confirmce et nous la partageons avec lui. Car—tous en ont le sentiment intime—combien n'est-il pas nécessaire que la foi trop languis sante se ravive, que s'allument les flummes d'une charité sincère, qu'un frein soit mis à la fougue des passions, et qu'un remède soit apporté à la corruption des mœurs, qui s'accentue de jour en jour?

Tous doivent désirer que la société humaine se soumette à l'empire très doux de Jésus-Christ et que les pouvoirs civils euxmêmes connaissent et révèrent la puissance royale qui lui a été dounée d'en-haut sur toutes les nations. Ains les développera de plus en plus l'Eglise de Jésus-Christ qui est son royaume ; ainsi jouira-t elle de cette liberté puisible qui lui est absolument nécessaire pour aller à de nouveaux triomphes. Et fin, tous nous devons nous efforcer, pur nos œuvres de pièté, d'offrir à la divine Majesté des compensations et des réparations pour les outrages très graves et sans nombre qu'elle reçoit chaque jour de l'ingratitude des hommes.

Mais, pour que les espérances que nous concevons prennent de jour en jour plus de consistance, pour que la bonne semence dont nous parlons produise une riche germination et une moisson encore plus abondante, il est nécessaire que le renouveau de piété qui s'est manifestée envers le Sacré Cœur, non seulement se maintienne avec persévérance, mais se développe continuellement. Car la persévérance constante dans la prière fera, pour ainsi dire, violence au très doux Cœur de Jésus, pour qu'il nous ouvre ces sources de grâces, qu'il désire très ardemment répandre sur nous, comme il l'a manifesté plus d'une fois à sa bien-aimée servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Aussi le Souverain Pontife, usant de mon intermédiaire pour vous faire connaître sa volonté, exhorte vivement Votre Grandeur et les évêques de tout le monde catholique à ponrsuivre avec ardeur ce que vous avez commencé, à aviser aux moyens qui, selon la diversité des temps et des lieux, vous paraîtront le plus propres à atteindre le but si désiré, et à établir ce qui vous semblera de nature à amener ce résultat.

Le Stint-Père donne la plus large approbation à la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement pendant tout le mois de juin au Steré Cœar, divers hommages de piété. Pour encourager cette pratique, ouvrant les trésors de l'Eglise, il accorde aux fidèles une indulgence de 300 jours, toutes les fois qu'ils assisteront à ces pieux exercices; à ceux qui y assisteront au moins 10 fois dans le mois il accorde une indulgence plénière.

Sa Sainteté a aussi très à cœur de voir se propager au loin, la pratique, hautement recommandée et déjà en usage en plusieurs endroits, de faire le premier vendredi de chaque mois quel-